

La Belgique n'est pas prête pour les applis santé

■ Un rapport doit être adopté au Sénat ce vendredi. Le défi est loin d'être relevé.



D^r Jacques Brotchi
Sénateur MR.

La santé mobile offre de belles perspectives, mais elle pose également de nombreux défis, que la Belgique n'est pas encore prête à relever. Ainsi peut-on résumer le rapport qui doit être adopté ce vendredi au Sénat. La santé mobile englobe des applications pour smartphones ou tablettes destinées à fournir des services liés à la santé via des dispositifs intelligents impliquant souvent le traitement d'informations à caractère personnel. On parle d'applis aussi diverses que le contrôle du taux de glycémie, la gestion des rendez-vous médicaux ou l'assistance au brossage des dents. Le texte, porté par Jacques Brotchi (MR), souligne que *"les applications de santé mobile soulèvent de nombreux points d'attention"*. Au moins six.

1 Pas de labellisation

En Belgique, l'utilisation des applis de santé n'est pas réglementée. L'Europe doit édicter des normes de qualité, mais celles-ci seraient appliquées sur une base volontaire et n'offriraient pas de sécurité juridique.

2 Sécurité incertaine pour les données

Les données médicales des patients sont stockées sur l'appareil mobile ou sur des serveurs à distance, dont la maison-

mère se situe souvent en dehors de l'Union européenne, où la vie privée est moins protégée.

3 Financement inadapté

Aujourd'hui, le remboursement de solutions de santé mobile est prohibé. Mais un élargissement à certaines applis est prévu, au terme d'une phase test.

4 Risque de surconsommation

Le risque est réel de voir des patients (surtout hypocondriaques) tomber dans la surconsommation.

5 Incompétence des patients

Selon une étude UCL-KUL de 2014, 40 % des Belges en savent trop peu en matière de santé pour mener une vie saine. Par ailleurs, 12,6 % des Belges n'ont jamais utilisé Internet.

6 Incompétence des médecins

La fracture numérique existe aussi chez les professionnels. Pas étonnant quand on sait que la moyenne d'âge des médecins est de 55 ans. Mais le problème se pose aussi pour les plus jeunes, car les facultés de médecine n'enseignent pas les nouvelles technologies aux futurs médecins.

L. G.

EN BREF

Politique

L'exécutif wallon interpelle le fédéral sur la possible privatisation de Belfius

Depuis juillet 2016 et encore en mars dernier, le gouvernement wallon adresse des courriers au Premier ministre Charles Michel pour en savoir plus sur les intentions du gouvernement fédéral concernant une possible privatisation de Belfius. *"La seule réaction du fédéral a été... un simple accusé de réception"*, relève le gouvernement wallon qui a ainsi décidé de saisir le Comité de concertation.

Santé

La rougeole sévit en Wallonie

Une recrudescence des cas de rougeole est déclarée en Wallonie, avec 288 cas rapportés en avril dernier. La rougeole est une maladie virale extrêmement grave et contagieuse. L'homme est le seul réservoir du Morbillivirus à l'origine de la rougeole. En cas de complications, rappelons que 1 enfant sur 1 000 peut faire une encéphalite, avec un taux de mortalité de 50 %, et la moitié de ceux qui en réchappent développent une infirmité à vie. Liliane Gilbert, pédiatre, rappelle de son côté que l'unique prévention demeure... la vaccination.

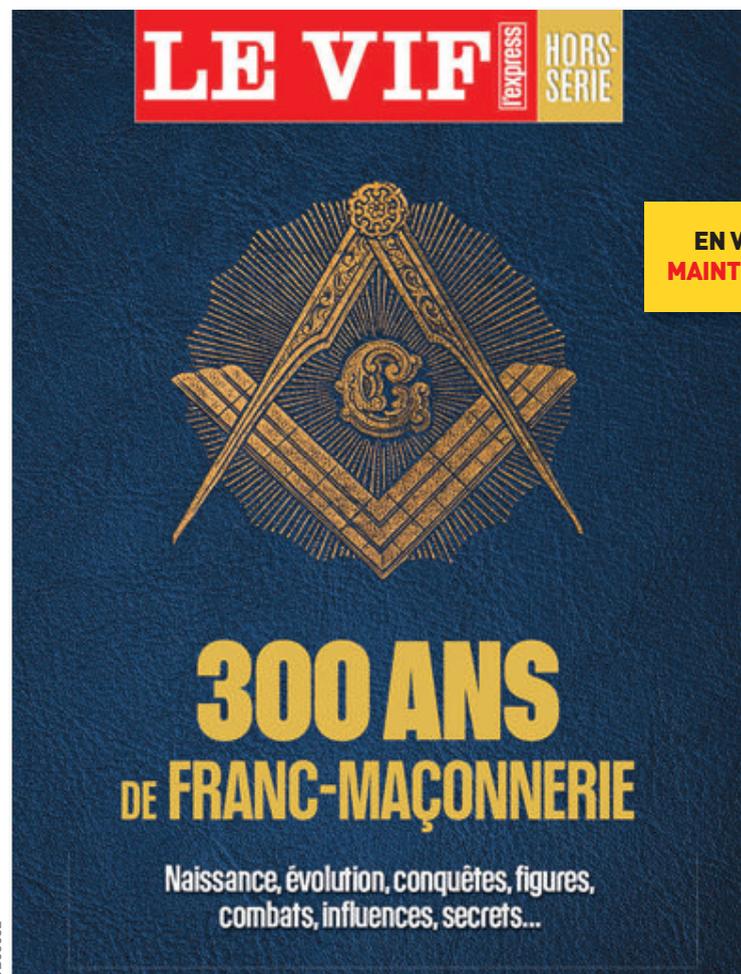
"Je me félicite de constater que certaines compagnies aériennes sont sorties de la logique de contestation pour adopter une logique d'adaptation à notre arrêté bruit [...]."



Céline Fremault (CDH)

La ministre bruxelloise de l'Environnement a réagi aux consignes de vol données par Ryanair pour éviter les amendes pour nuisances sonores.

HORS-SÉRIE LE VIF/L'EXPRESS



EN VENTE MAINTENANT !

• Un hors-série exceptionnel de 100 pages •